



Compte rendu

Grande assemblée de consultation : Piétonisation rue Sainte-Catherine entre Berri et Saint-Urbain, Été 2009

Lors de cette rencontre organisée par la CDU du faubourg et la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL), Monsieur Michel Sabourin, président de la CDU, monsieur Ré Jean Séguin, directeur de la CDU, monsieur Michel Pinard, directeur adjoint de l'arrondissement de Ville-Marie et monsieur Rosario Demers, président de la TCFSL accueillent les participants.

M. Ré-Jean Seguin rappelle qu'un sondage a été réalisé auprès des restaurateurs et commerçants du secteur et que les points de vue sont partagés. D'où la réunion de ce soir pour entendre à nouveau restaurateurs, commerçants et résidents sur la piétonisation de la rue Ste-Catherine entre Berri et Saint-Urbain. Il est important d'écouter les préoccupations mais aussi les solutions pour en tenir compte lors de la prise de décision. Une cinquantaine de personnes, dont une forte proportion de résidents, ont participé à la rencontre.

M. Sabourin trace un portrait de la situation durant l'été 2008 et confirme 51 jours de fermeture de cette portion de la rue pour les festivals. M. Sabourin, voit là une occasion d'affirmer la vocation culturelle du quartier. Toutefois, l'impact sur la circulation, le stationnement et l'animation de la rue semble retenir l'attention.

Monsieur Demers souhaite la bienvenue aux participants. Certains facteurs tels, les impacts sur les rues résidentielles, la convivialité de la rue, le QDS comme destination, la revitalisation de la dynamique commerciale et de sa diversité, devront être considérés. Ce quartier doit rester un lieu pour tous sans pour autant en accepter tous les comportements. Dans ce sens, ce projet de piétonisation ne devrait-il pas s'inscrire dans un plan global de déplacement urbain?

M. Bernard Plante, directeur de la SDC du Village est invité à prendre la parole pour parler de l'expérience vécue cet été dans le village, soit entre les rues Berri et Papineau. Il en ressort un bilan très positif pour l'ensemble des restaurants, bars, commerçants et résidents. Au niveau de la sécurité publique, aucun incident n'a été déploré et les appels 911 versus le bruit ont baissé de 50 %. La collaboration de tous a permis à chacun d'en

tirer profit, même si certains points tels l'accessibilité aux handicapés visuels, les livraisons etc. restent à améliorer.

En terminant, M. Plante fait remarquer que le but de la piétonisation d'une rue est aussi pour que les gens y vivent et non les automobilistes.

Monsieur Pinard évoque les options possibles pour solutionner la problématique de l'accès des résidants à leur domicile pendant la fermeture de la rue Ste-Catherine :

- inverser la circulation de la Rue St-Dominique;
- prolongation des vignettes de résidants 7j/7 jusqu'à 3h00 du matin;
- créer de nouveaux espaces à vignettes;
- utiliser la rue Boisbriand pour laisser passer les véhicules des résidants;
- changer la direction de la ruelle Dufault pour pourvoir rejoindre Sanguinet;
- mettre en sens unique vers le Nord l'avenue Hôtel-de-Ville;
- rue Berger, mettre en double sens entre Charlotte et Sainte-Catherine.

Périodes d'intervention de la salle :

- une personne craint une recrudescence du trafic sur Maisonneuve et Ontario coin St-Laurent. La réponse pourrait résider en une bonne gestion de la circulation automobile;
- le parcours des autobus préoccupe les résidants. Pour cela, plusieurs scénarios devront être étudiés avec la STM;
- l'accessibilité des commerces par les livreurs est évoquée. Les livreurs pourront accéder aux commerces selon un horaire établi;
- M. Richard Bergeron, résidant du quartier et élu municipal rappelle qu'il existe plusieurs projets à Montréal de rues piétonnes : St-Paul/Ste-Catherine/Mont-Royal. Il soutient le projet et apporte son point de vue d'urbaniste. Il rappelle les conditions de succès d'une rue piétonne :
 - avoir un tissu urbain continue sans terrains vacants;
 - avoir des fonctions riveraines ayant intérêt à se faire dans la rue.

Les meilleurs segments de Sainte-Catherine sont le Village et la rue Crescent. Le secteur St-Urbain à Berri reste délicat.

On pense à des animations pour les secteurs identifiés comme difficiles.

- Peut-on concentrer la circulation sur Sherbrooke et René Lévesque en direction du Pont Jacques Cartier ?
- Le projet pilote du virage à droite interdit sur Ontario et Papineau répond déjà à cet objectif. L'idée d'interdire le virage à droite semble bonne pour autant que l'on fasse une campagne rappelant le transport en commun dans le secteur.

Monsieur Pinard invite les participants à apporter des idées qui seront étudiées.

- Un résidant de la rue Ste-Élisabeth souhaite une explication pour la circulation automobile sur la rue Sanguinet. En piétonnisant, les automobilistes seront découragés de prendre Ste-Élisabeth. Une signalisation appropriée devra indiquer dès le boulevard René Lévesque aux automobiles et camions empruntant Ste-Élisabeth, qu'ils ne pourront pas tourner sur Ste-Catherine.
- Selon M. Gagnon d'Eco-Quartier Ste-Marie, on peut envisager une amélioration de la qualité de vie car la piétonisation permet la réappropriation de l'espace urbain. Les conditions de succès de la fermeture de la rue Ste-Catherine dans le Village ne sont pas présentes dans ce secteur, notamment à cause du bris de la trame urbaine et du peu de terrasses envisagées. La clientèle est différente, le secteur est difficile surtout du vendredi soir au dimanche soir, beaucoup de circulation.
- Des participants soulignent que la sortie des clubs vers 3 heures du matin la fin de semaine est un enjeu important dans le secteur.
- Compte tenu des défis à relever, l'arrondissement est-il prêt à appuyer les projets d'animation urbaine notamment sur certains espaces vacants et non fréquentés, et faciliter l'appropriation du territoire ?
- L'arrondissement est très sensibilisé à ce sujet. Pour 2009, des sommes sont prévues pour :
 - un meilleur mobilier urbain;
 - le domaine vert;
 - l'élagage des arbres pour laisser passer la lumière
 - un projet d'éclairage Place Émilie-Gamelin.
- La présence des cadets policiers n'a pas toujours amené les résultats escomptés dans le Village. Le commandant Simoneau (poste SPVM 21) précise que les tâches des cadets sont liées aux tâches définies selon la convention collective. Toutefois, le succès du projet pilote avec Destination centre-ville d'intégrer des cadets dans un groupe de policiers devrait permettre d'étendre le projet sur l'ensemble du territoire.

En conclusion, on voit ici une occasion d'améliorer l'offre et de dynamiser ce secteur de la rue Sainte-Catherine. Cela pourrait permettre un changement de perception du quartier, le personnaliser et améliorer son cadre de vie. Les mentalités envers l'utilisation de l'automobile doivent changer. Dans l'ensemble, il n'y pas d'objection, mais certaines craintes et préoccupations.

La décision finale d'aller de l'avant sera prise par l'arrondissement de Ville-Marie. Si le projet va de l'avant, les personnes qui souhaitent faire partie d'un comité de suivi du projet sont invitées à se faire connaître.

Rencontre tenue à Montréal, le 21 octobre 2008.